

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 635

Artikel: 1er mai : salaire et/ou temps libre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Salaire et/ou temps libre

Temps de travail, temps libre: la lutte des travailleurs et de leurs organisations pour une diminution des horaires hebdomadaires cède aujourd'hui le pas, sous le signe de la crise économique, à d'autres campagnes dont l'urgence n'échappe à personne, protection contre les licenciements, maintien des postes de travail, formation professionnelle, réduction des inégalités, politique de développement régional, économies d'énergie ou révision de la loi sur l'assurance-chômage (l'Union syndicale suisse, dans son analyse toute récente de la «détérioration de la situation économique», met

particulièrement l'accent sur les trois derniers points, s'agissant de la sauvegarde de l'emploi).

Si la réduction progressive de la durée du travail quitte (momentanément) l'avant-scène des négociations entre «partenaires sociaux», nul doute qu'elle ne demeure une des revendications sur lesquelles les fronts auront tendance à se durcir à la moindre escarmouche. Tant il est vrai que, dans notre pays, tout se passe comme si, à ce chapitre, la situation était bloquée durablement, à la fois sur le terrain légal et sur le terrain des conventions collectives: depuis cinquante ans, des progrès minimes, en tout cas sans comparaison avec ceux enregistrés dans des pays voisins et de même «standing» industriel. Faisons une fois de plus le point: dans l'industrie suisse, par exemple:

Législation	Date	Durée normale/ Durée moyenne
	1820	90-96 heures
78 heures (enfants)	1837	
	1848	78-84 heures
65 heures	1877	
	1895	62 heures
	1901	61 heures
64 heures	1905	
	1911	59 heures
(59 heures — non entrée en vigueur)	1914	
48 heures	1920	
(54 heures — loi rejetée en votation populaire)	1924	
	1929	48 heures
(44 heures — initiative rejetée)	1958	46,8 heures
46 heures	1966	44,8 heures
(40 heures — initiative rejetée)	1976	44,4 heures
45 heures	1976	
	1979	43,9 heures

Impressionnante stagnation (ou presque) depuis une vingtaine d'années, par rapport aux réductions enregistrées précédemment, crises ou pas crises! Le constat doit cependant être affiné: lorsque le tra-

vailleur est en mesure d'améliorer sa situation économique, il a classiquement le choix entre une réduction d'horaire avec maintien de salaire, une hausse de salaire avec maintien d'horaire... ou une combinaison de ces deux avantages. Dans une étude publiée par l'Institut international d'études sociales¹, l'économiste Bridget Dommen détaille la façon dont ce choix s'est marqué au fil des décennies. Nous citons, pour la clarté du propos: «(...) Au XIX^e siècle, l'amélioration réelle du niveau de vie s'est répartie également entre l'accroissement du revenu réel et l'augmentation du temps libre. Autrement dit, le travailleur a «touché» 50 pour cent de son gain réel total sous la forme d'une augmentation de salaire et 50 pour cent sous la forme d'une réduction de ses heures de travail. En revanche, au XX^e siècle, à mesure que la durée du travail diminue, les travailleurs ont davantage tendance à vouloir bénéficier de l'élévation du niveau de vie sous la forme d'une augmentation de leur revenu plutôt que sous la forme de temps libre supplémentaire: moins les heures de travail sont longues, plus

¹ Revue «Travail et Société» (vol. 5, N° 4/1980). Bridget Dommen, «Industrialisation et liberté, la durée du travail en Suisse depuis 1800» (adresse utile: c.p. 6, 1211 Genève 22).

HISTOIRE

Un jour de Fête du Travail

Deux anciens élèves du Collège classique cantonal vaudois, établissement lausannois à la réputation austère aux temps «glorieux» de la non-mixité de la scolarité secondaire, deux anciens collégiens donc disent ce que fut pour eux le 1^{er} mai 1936, parcourant leur jeunesse.

En ce jour de fête du Travail, Gaston Cherpillod participe au cortège dans la capitale lausannoise «en culotte courte et maillot blanc, dans les rangs

le travailleur donne la préférence à une hausse de salaire sur une diminution du travail. En Suisse, de 1953 à 1976, le rapport de préférence entre salaire et temps libre est resté le même que pendant la période 1931-1953, à savoir 85/15.»

Le tableau, sous la forme d'une petite compari-

son internationale (point de départ des calculs: 1913 pour la Suisse, et 1909 pour les Etats-Unis) qui fixe en pourcentages la façon dont les travailleurs, le plus souvent à travers leurs organisations (en Suisse), ont décidé de partager leur part des fruits du progrès entre temps libre et gains matériels:

	1905-1931		1931-1953	
	Pourcentage de l'amélioration du niveau de vie perçue sous forme d'une augmentation de:			
	<i>Salaire</i>	<i>Temps libre</i>	<i>Salaire</i>	<i>Temps libre</i>
Suisse	52	48	85	15
France	43	57	63	37
République fédérale d'Allemagne	53	47	87	13
Suède	61	39	82	18
Etats-Unis	79	21	69	31
Royaume-Uni	62	38	81	19

Il faudra se souvenir de ces choix-là, reflets de tout un climat social, lorsque la durée du travail revient au premier plan de l'actualité, par exemple

comme l'un des outils permettant la régulation du marché de l'emploi.

d'une société de gymnastique». La chose n'échappe pas à ses condisciples, et le lendemain, ils l'accueillent aux cris de «Ho le socio! Ho le socio!».

Michel Campiche, lui, rejeton d'une famille de commerçants darbistes, rappelle que des collégiens avaient, pendant la récréation de 15 heures, lancé des encriers en direction de la foule sur la place de la Riponne. Le responsable du service d'ordre de la manifestation, qui vient se plaindre au directeur du collège, est accueilli par une horde de gamins criant «A bas les socios!», et même «A Moscou!».

Quarante ans après, que reste-t-il de ce climat d'affrontement? On voit mal que les cortèges pai-

sibles et peu fréquentés du 1^{er} Mai puissent éveiller de telles passions.

Il est bon de se souvenir pourtant qu'il n'y a pas si longtemps le «collège» «n'était pas pour» les fils d'ouvriers et les socialistes. A cet égard, le récit de Michel Campiche donne un coup de projecteur salutaire sur ces milieux qui se croyaient choisis pour tenir le haut du pavé. Là non plus les passions ne sont plus ce qu'elles étaient, mais la nostalgie d'une instruction publique élitaine demeure.

¹ Gaston Cherpillod: «Le Chêne brûlé»; Michel Campiche: «L'Enfant triste». Tous deux aux Editions de L'Aire.

REÇU ET LU

Rédacteurs à bien plaire

Vous avez envie de publier un journal, une revue dite spécialisée, mais vous ne voulez ou ne pouvez pas vous charger de sa rédaction? Qu'à cela ne tienne! Faites appel à une agence ayant quelque expérience dans ce genre d'exercice...

Depuis le début de l'année, Editor AG à Zurich se charge de la partie allemande de la revue publicitaire «Werbung-Publicité». Ailleurs, l'Association suisse de tourisme pédestre lance une revue bimestrielle: la rédaction est assumée par le Bureau Cortesi à Bienne.

Après les agences de publicité assumant la régie des annonces, voici les bureaux de presse prenant en charge la rédaction. D'ici à ce que la lecture soit, elle, assurée par des lecteurs professionnels... Au fait, c'est déjà le cas, argus en tous genres et tri de coupures de presse couvrant les secteurs demandés par des amateurs aux vœux sectoriels précis! Tant qu'à faire, à l'avenir, pourquoi ne pas couper au plus court et prévoir que les bureaux de presse en question fassent parvenir directement leur prose aux spécialistes du dépouillement, sans passer par l'intermédiaire de revues coûteuses?

— Le calendrier 1982 de «Pain pour le prochain» et «Action de Carême» est paru en français et en allemand; dans cette dernière langue, sur la couverture, quatre souliers gauche marchant vers la droite, une image que des esprits malveillants ont pris pour un symbole.

— Première livraison 1982 de «Panda Nouvelles», organe officiel du WWF (c.p. 172, 1213 Petit-Lancy): au sommaire, non seulement une petite somme traitant de la loi sur la protection de l'environnement, mais surtout quatre pages sur le thème «Agriculture et environnement» (René Longet).